

# Profession : écrivain public

**P**RENDRE la plume à la place de ceux qui maîtrisent mal l'écriture. Au fil des siècles, le métier d'écrivain public que certains croient aujourd'hui disparu n'a guère changé. Ces femmes et ces hommes de l'ombre se retrouvent aujourd'hui à Corbeil afin de fonder le Syndicat national des prestataires et conseils en écriture (SNPCE). Une nécessité pour obtenir « la reconnaissance de notre profession », selon la secrétaire du SNPCE, Christine Atger.

A 36 ans, cette maman décide de changer de vie. Fini les ordres d'un patron. La secrétaire suit une formation et met son amour des mots au service de ceux qui ignorent les mystères de la langue de Molière. Depuis 2005, elle tient des permanences gratuites en mairie de Corbeil ou à Montlhéry\*.

« La plupart du temps, les demandes sont simples, relève-t-elle. Les gens ont besoin de remplir des dossiers à la Caisse d'allocations familiales, de résilier un contrat ou de répondre aux injonctions de leur employeur. » Mais au fil des rencontres, Christine devient incontournable dans la vie de ces centaines de personnes, perdues face aux difficultés administratives, parfois illettrées. Les plus argentés se rendent directement à son cabinet du Mée-sur-Seine (Seine-et-Marne). Là, dans cet antre aux couleurs vives, l'écrivain enregistre les requêtes, pour 43 € de l'heure. Discours pour les témoins ou parents de mariés, récits de vie, poèmes, corrections de mémoires... les travaux sont variés.

« C'est passionnant, s'enthousiasme Christine. On rencontre des

tas de gens. » Autant dire que l'écrivain ne regrette pas une seconde son ancienne vie. « On entre dans l'intimité des gens. Ils me racontent leur vie, leur peine de cœur, leurs problèmes... Une fois qu'ils ont confiance, ils reviennent, même plusieurs fois par semaine. » Certains travaux se révèlent plus périlleux voire surprenants. « Une fois, une dame m'a demandé de dénoncer ses enfants qui fraudaient à la Caisse d'allocations familiales. Je m'y suis refusée. » Une autre cliente, très malade, souhaitait rédiger sa biographie. « Je deviens leur confidente. C'est gratifiant. En même temps, ce

métier demande beaucoup d'énergie. Des femmes pleurent dans mon bureau. Il faut avoir le sens de l'écoute et de l'empathie pour les gens. » Mais après trois heures de permanence, bien souvent, Christine ne peut recevoir tout le monde. « Les besoins sont énormes et nous sommes très peu sur le territoire. »

**A.V.**

\* A Corbeil, les mardis, au centre administratif, de 9 heures à 17 heures ; les mercredis et vendredis, de 9 heures à 12 heures, mairie annexe des Tarterêts et de Montconseil. A Montlhéry, une fois par mois, au CCAS.



**LE MEE-SUR-SEINE (77), JEUDI.** Depuis 2005, Christine Atger tient des permanences gratuites en mairie de Corbeil ou à Montlhéry.

(LP/A.V.)

Le Parisien (Essonne)

SAMÉDI 28 FEVRIER 2009